

Compte rendu du Conseil Municipal

Réunion du MERCREDI 22 JUILLET 2009 –20 H 30

Étaient présents : RAFFIN J.Claude – SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry – CHEVALLIER Sabine – SIMON Christian – MASOCH Gérard - RATEL Chantal – GRAVIER François - THOMAS Louis – FACON Christian – PIEPER Annette – DERVAUX Catherine — FRIQUET Claude – DA LAMA Marie - LAGLERA Dora – PARAZ Nathalie – BOTTE Géraldine — LANFREY Claudine – CHIAPUSSO Aline - DEBERNARDI Bernard - BREIT Magali.

Procurations : COSTA Françoise à THEOLIER Thierry - MEYER Georges à GRAVIER François - GROS Isabelle à CHIAPUSSO Aline.

Absents excusés : LETT Xavier - PERRI René - BILLOIR Julien.

Madame Annette PIEPER a été élue Secrétaire de Séance.

=====

Le Conseil Municipal de Modane s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Maire.
Après approbation à l'unanimité du procès verbal de la précédente réunion, le Conseil passe à l'ordre du jour.

II - AFFAIRES FONCIERES

- ✚ **Cession foncière Commune de Modane Mme SLETZER et M. GENOLIN** : après que Mme SELTZER 1^{ère} Adjointe se soit retirée, étant concernée par l'affaire, le Conseil Municipal par délibération et à l'unanimité approuve la cession de différentes parties de parcelles mitoyennes avec la propriété de Mme SELTZER et M. GENOLIN, pour une superficie de 101 m² au prix de 2.500 €.
- ✚ **Convention d'étude pour la requalification urbaine et la réhabilitation de la Rue de La Paix** : cette convention d'étude s'élevant à 16.300 € H.T avec les architectes et l'ASADAC est approuvée à l'unanimité.

III - AFFAIRES FINANCIERES

Par délibérations et à l'unanimité, le Conseil :

- ✚ approuve la décision modificative budgétaire n° 1 au Budget de l'Eau et de l'Assainissement consistant à inscrire les crédits concernant la récupération de T.V.A. par l'intermédiaire du fermier.
- ✚ Approuve la décision modificative budgétaire n° 1 au Budget de la R.M.V.F. concernant l'imputation au bon article budgétaire du bénéfice réalisé lors de la saison 2007/2008 par la S.E.M. des 7 Laux
- ✚ Décide de verser une subvention exceptionnelle de 1.150€ à l'Union Musicale du Charmaix afin de l'aider à équilibrer le budget des festivités relatives aux manifestations organisées lors du 100^{ème} anniversaire.
- ✚ Sollicite du Département une subvention dans le cadre des aides à la récolte de bois énergie pour les coupes des parcelles 17 et 18.

IV - AFFAIRES DIVERSES

Par délibérations et à l'unanimité le Conseil :

- ↳ Sollicite des subventions pour aider au financement du Salon «Les Artisanales de Maurienne» auprès du Département de la Savoie et de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du C.D.P.R.A. et du C.T.S et de l'Etat dans le cadre du F.I.S.A.C
- ↳ Parallèlement est informé de l'état d'avancement de ce dossier et notamment des réservations de modules par les différents acteurs économiques.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme au registre à Modane le vingt-deux juillet deux mil neuf.

Modane, le 27 juillet 2009

Le Maire,

J.Claude RAFFIN